

Compte tenu de la situation Sanitaire,
nous sommes contraint de mettre en place
les mesures suivantes :

Annulation des Ateliers de : Halloween et de Noël

Annulation des Goûters des Aînés

La distribution des Colis des Aînés est prévue mi Décembre

La distribution des jouets de Noël est en suspend

Ainsi que la Bourse aux jouets
(plus de précisions dans la prochaine Lettre)

Fin Novembre

Le spectacle des enfants aura lieu dans la salle communale

*Le nombre de place sera limité, dans le respect
du protocole sanitaire*

**Le Marché de Noël n'aura pas lieu,
seule une « Tartiflette » sera organisée**

- Sous barnum à l'extérieur
- En salle sur réservation et soumis à acceptation

Priorité sera donnée aux personnes les plus fragiles et âgées

Lettre d'infos

Site : www.pronleroy.com



D36
PRONLEROY

PERMANENCES

136

mairiedeprouleroy@gmail.com

Tél: 03 44 51 74 03

Lundi 17h / 19h

Mercredi 9h30 12h

ACOUT' VIR !



Ech ti qui crie pus
fort, ch'est point
toujours ch'plus
maouais



Il ne faut pas se fier
aux apparences

Il o èntèndu eune
vaque muler, mais
i n'sait point das
qué marais—das
quelle étabe.



Se dit à propos
d'une nouvelle mal
rapportée.



Mairie

Fermeture
Du 19 au 23 Octobre



Avant le 14 Octobre 2020 déposer votre bon avec le
choix du magasin (Carrefour, Leclerc).

A partir des 26 et 28 Octobre, retrait de votre bon
d'achat aux heures de permanences.

Déposer vos jouets (emballés avec le nom de
l'enfant) en Mairie aux heures de permanences les
23 et 25 Novembre

NOËL des ENFANTS



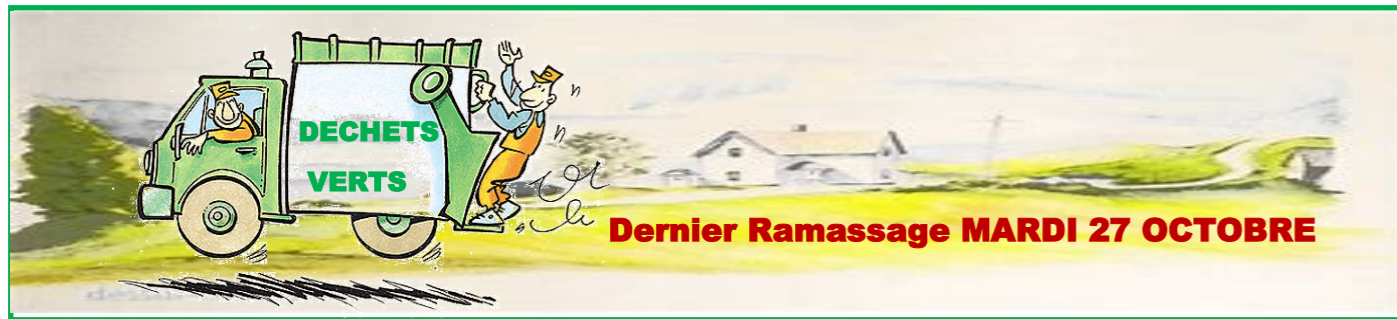
De 0 10 ans



N'oubliez pas la date de clôture

SONDAGE





Direction des sécurités
Bureau de la sécurité civile et de la gestion des crises

Arrêté portant obligation de port du masque dans certains lieux publics du département de l'Oise du 15 Septembre 2020

Madame la Préfète de l'Oise a donné pour consigne aux forces de l'ordre de procéder à des contrôles accrus de l'obligation de port du masque dans les lieux où il est obligatoire. Depuis le 17 août, plus de 15000 contrôles ont été réalisés dans tout le département.

L'extension de l'obligation de port du masque dans les parkings et aux abords des centres commerciaux dans l'ensemble du département.

- aux marchés de plein air (dans les marchés couverts, le masque est déjà obligatoire en application du décret du 10 juillet 2020) jusqu'au 31 Octobre
 - aux abords des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées), dans un rayon de 50 mètres, à l'occasion des entrées et sorties des élèves les jours de classe.
- Elle a également prolongé l'obligation de port du masque dans les rassemblements sur la voie publique soumis à déclaration ou dans un lieu ouvert au public.

- Interdiction de vente à emporter de boissons alcoolisées dans l'ensemble du département à partir de à 0h30.

- Recommandation de reporter ou d'annuler les grands évènements rassemblant du public.

- Evènements organisés dans un cadre privé

Affichage de l'Arrêté en Mairie et sur le site.



INFORMATION

Déploiement du Compteur LINKY

Le déploiement des compteurs Linky à SICAE-OISE va s'effectuer en 2 phases :

- ❖ Dès à présent, suite à l'arrêt de fabrication des compteurs « ancienne génération », SICAE-OISE pose des compteurs Linky lors des petites interventions courantes chez le client pour les nouveaux raccordements ou en cas de nécessité de remplacement du compteur existant (changement de contrat, dépannage...).
- ❖ A compter de fin 2020, débutera le déploiement « de masse » qui sera effectué à la maille communale, sur un volume moyen de pose de 1600 compteurs par mois, et ce afin de respecter l'obligation réglementaire d'une finalisation en 2024. SICAE-OISE a pour cela mandaté une entreprise partenaire afin d'assurer la prise de rendez-vous auprès des clients ainsi que le remplacement des compteurs. Chaque client aura également la possibilité de prendre un rendez-vous de sa propre initiative.



La Commune de PRONLEROY accueillera à partir du **1er Octobre** les **Judis de 18h à 19h30**

Les Ateliers musicaux mis en place par le Plateau Picard

3 Types d'ateliers musicaux sont proposés: **Le jardin musical de 3 à 5 ans**
L'éveil musical de 5 à 7 ans, **L'atelier instrumental et vocal de 7 à 14 ans**

Les bulletins d'inscriptions ont été distribués aux familles concernées

3 séances sont prévues, avant les vacances scolaires, par contre s'il n'y a pas d'avantage d'inscrits les ateliers ne pourront pas se poursuivre au-delà.



Le Conseil Municipal a installé une Commission des **AFFAIRES SOCIALES** ouverte aux administrés .

Si vous désirez y participer, une première réunion aura lieu :

Le **Judi 15 Octobre à 17h**

Merci de vous faire connaître en Mairie